

Réseau Rhône - Ain - Saône des Maisons des Jeunes et de la Culture
25 avenue des Frères Lumière 69008 Lyon

projet asso 22.27



INTRODUCTION

R2AS est une association créée en 2016, dont l'objet est selon l'article 4 de ses statuts :

“L'Association a pour but de favoriser les échanges, la liaison et la coopération entre les structures adhérentes du territoire, notamment dans les domaines :

- des relations avec les collectivités locales, départementales, régionales et d'autres partenaires dans le cadre de ses actions,
- de la formation de leurs bénévoles, animateurs et responsables,
- des actions communes, dans tous leurs champs d'activités (loisir, culture, sport, information, formation, apprentissage de la citoyenneté, échanges internationaux, ...),
- de leur développement notamment par la mise en commun de moyens matériels et humains,
- de la création et de la gestion de services et d'outils communs.”

Après 5 ans d'existence, il était nécessaire de revisiter le projet associatif partagé par l'ensemble des MJC sur les territoires du Rhône, de l'Ain et de la Saône.

Pour cela, nous avons été accompagné sur la méthode et le recueil de la parole de nos adhérents. 6 rencontres ont été proposées aux MJC avec les administrateurs et les directeurs. Afin de permettre la participation du plus grand nombre, des rencontres ont été proposées dans l'ensemble des bassins de vie du territoire.

Puis, 2 rencontres collectives regroupant tous les participants ont été organisées pour confronter et consolider l'ensemble des éléments recueillis précédemment.

A la suite de ces rencontres, les éléments suivants ont été plus particulièrement notés :

- Les services proposés aux MJC, même si certains demandent à être optimisés, sont utiles et nécessaires pour les associations (formation des acteurs, service de paies consolidé, prospection sur les logiciels métiers, proposition de groupement d'achat, accompagnement au recrutement, ...). Pour mémoire, à la création du Réseau, suite à la liquidation de la Fédération des MJC en Rhône-Alpes, les MJC ont fortement exprimé le souhait d'avoir un Réseau “utile et fonctionnel.”
- La pandémie de CoVid et les autres obstacles rencontrés par les MJC depuis 2016, ont fait émerger le besoin d'avoir un Réseau soutien et appui à la réalisation des actions, mais aussi en capacité d'éclairer “le pas d'avant” et d'être force de proposition.

Le Projet Associatif du Réseau a donc pour objet de soutenir les MJC dans leur rôle de développeur de projets d'Éducation Populaire sur les territoires, en éclairant au mieux les enjeux sociétaux actuels pour qu'elles soient des acteurs de transformation sociale.

Face aux paradoxes auxquels doivent faire face les MJC, notamment en ce qui concerne les éléments de gestion (bâtiments, personnels, budgets, ...) qui imposent parfois des contraintes fortes à leurs équipes dirigeantes (CA et direction), le Réseau accompagne la réflexion et la prise de décision.

CONSTATS ET ANALYSES

La MJC doit être un acteur “politique” mais non partisan de son territoire.

En effet, elle a pour objet de connaître et combattre les inégalités sociales, les discriminations, lutter pour plus d'équité sociale, l'égalité Femmes-Hommes. Elle privilégie l'intérêt général, l'action collective au service des habitants et de la planète. Elle défend les droits culturels de chaque individu et collectif.

Les MJC sont en capacité de déployer bon nombre de projets concourant à la mise en œuvre de ces valeurs de manière concrète.

Le Réseau veut accompagner les acteurs des MJC à se former afin d'être en capacité d'analyser et de redonner du sens aux actions. Même face aux choix difficiles, la technique et les contraintes de gestion ne doivent pas prendre le pas sur les valeurs.



UN PROJET SUR 5 ANS

La réappropriation politique consiste à restaurer une approche sociétale dans laquelle l'apprentissage démocratique de la liberté de choix est au cœur de nos pratiques.

Pour cela, le Réseau propose de :

- Former les acteurs : administrateurs, bénévoles et salariés.
- Accompagner les instances (CA, Bureau, Commissions, ...) des MJC afin de les aider à affirmer et défendre leurs valeurs et positions dans leurs relations avec les collectivités.
- Être vigilant, animer un cadre de réflexion sur les finalités des projets associatifs des MJC qui se doivent d'être dans le respect des valeurs d'Éducation Populaire défendues par le réseau des MJC de France.
- Mettre des ressources pour créer un espace de dialogue et d'échange entre MJC et avec le Réseau.
- Créer un fonds de connaissances et d'informations afin d'alimenter le plaidoyer et la valorisation des MJC.

Le Réseau dans sa fonction de représentation des MJC, doit installer une écoute active, proposer une approche à différents niveaux de pensée pour une mise en œuvre des actions.

- Une approche politique des enjeux.
- Une approche circonstanciée et adaptée aux enjeux des MJC.
- Une approche formative pour une meilleure qualification des acteurs.

Le Réseau souhaite également favoriser les rencontres et les réflexions avec les autres associations d'Éducation Populaire du territoire.

FAIRE ENSEMBLE

Les bénévoles et les salariés des MJC sont des militants de l'Éducation Populaire et en partagent les valeurs.

La valorisation des bénévoles ne peut se cantonner à une prise en compte pécuniaire. Elle doit aussi faire apparaître la richesse intellectuelle, des savoirs et des actions.

Un des enjeux principaux du Réseau est de rendre concrète l'alliance féconde entre des bénévoles experts de leurs territoires et des salariés experts de leur méthodes pédagogiques, dans la poursuite des objectifs de l'Éducation Populaire.

Le Réseau dans sa fonction d'accompagnement a une attention particulière concernant la gouvernance associative, et plus particulièrement l'organisation de la prise de décision entre le CA et la direction.

Le Réseau se doit d'être attentif à l'ensemble des MJC du territoire et porte une attention particulière à celles qui rencontrent des difficultés ou celles qui ont des spécificités singulières.

Le Réseau participe à la co-construction permanente du positionnement politique des MJC aux travers de ses différentes échelles d'instances (Plateforme AuRA et MJC de France), en lien avec les territoires.

TRANSMETTRE

Le Réseau organisera la capitalisation et la transmission des expériences, des savoirs afin d'avoir une connaissance du passé sans pour autant imposer l'avenir.

Le Réseau créera les conditions de création et de mutualisation de projets collectifs entre MJC.

Nous prendrons 5 ans pour mettre en œuvre ce projet associatif et nous travaillerons les plans d'actions avec les MJC lors de rencontres annuelles.

LE PROJET ASSO ET LES MJC

Ce projet associatif doit permettre aux MJC de mieux comprendre les contraintes normatives et institutionnelles mais également de relayer à tous les niveaux (départemental, régional et national) leurs difficultés d'application et la volonté de les faire évoluer.

Les moyens d'actions mis en œuvre par le Réseau seront autant de moments pour faire vivre les ambitions de ce projet associatif.

Face aux fragmentations et crispations de la société, les MJC doivent rester des espaces du commun, du partage, de l'écoute et de la construction d'un esprit critique dans les valeurs de l'Éducation Populaire.

Notre projet associatif s'inscrit pleinement dans le large processus d'écoute mis en œuvre. Ce dernier a confirmé une demande d'un cadre de référence définissant une MJC, pour créer un ensemble de repères dans nos pratiques, témoignant et qualifiant de nos savoir-faire et savoir-être liés au projet d'Éducation Populaire des MJC.